

Relevé des Infractions Sportives « Compétitions Régionales – 2024/25 »

RIS n° 3

Dossiers

PFC 003 JOURNEE 1 : MESPLEDE : Joueuse LABOURDETTE A. n'a pas de **TRIPLE** Surclassement VALIDE. Elle en possède un dans son dossier mais il n'est pas validé à la date de la rencontre par le Médecin de la Ligue ou de la FFVB. Il reste au moins 6 joueuses qualifiées.

Rencontre perdue par Pénalité

3/0 – 25/00 – 25/00 – 25/00, 1 point de moins au classement,

CRM "Médicale" - Dr. J. LAFFOND (pdt), médecin de la Ligue

En charge des aspects médicaux et sanitaires de la ligue, notamment des triples surclassements des jeunes licenciés.

Forfaits

Match	Club

Pénalités

Match	Club
PFC 003	MESPLEDE

Feuille de match non parvenue dans les délais

I. Feuille de match non parvenue dans les délais :

Match	Club	Mode	Date et heure effective	Joker

II. Feuille de match illisible, non envoyée après 24h de délai, suite à relance

Match	Club	Date et heure de relance	Date et heure réception feuille lisible	Joker

III. Feuille de match non parvenue :

Match	Club

Feuille de match envoyée par mail

Match	Club	Joker

Résultat non communiqué sur internet dans les délais impartis

Match	Date	Club Recevant	Saisie Résultat	Joker

Feuille de match mal tenue (partie administrative)

Match	Club	Commentaire

Jokers utilisés

Clubs		
UNION BEARNAISE		

RFB 012 – **BOSCHET D.** – **PAS de licence EDU**

CERTIFICATS MEDICAUX.

Le club est responsable de la qualification de ses joueurs (euses), licence adéquate, certificat adéquat. Il existe un tableau concernant les certificats médicaux à posséder pour participer aux diverses rencontres en fonction de l'âge, à lire et à respecter.

Pour les DS et TRS, ils doivent être validés par le Médecin de la ligue AFIN de pouvoir être VALIDES par la ligue